

Frenelles-en-Vexin, le 23 mars 2020

Communes Délégées :

BOISEMONT

CORNY

FRESNE L'ARCHEVÊQUE

DREAL Normandie
Service Energie, Climat, Logement et Aménagement Durable
Pôle Évaluation Environnementale
10 Boulevard Général Vanier
CS 60040
14006 CAEN Cedex

L. D.B.

N/REF : AB/EH/MECPLU-01

Objet : Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Boisemont – saisine de l'Autorité environnementale

PJ : demande d'examen au cas par cas de l'évaluation environnementale (deux versions papiers et une version numérique envoyé par mail ce jour)

Madame la Préfète,

La commune nouvelle de Frenelles-en-Vexin a entamé une procédure de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune déléguée de Boisemont, afin d'autoriser l'implantation d'une usine de teillage de lin du groupe DEPESTELE sur une partie de son territoire.

Je saisis l'Autorité environnementale afin qu'elle se positionne sur la dispense ou l'obligation d'évaluation environnementale dans le projet de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Boisemont. Dans cette optique, je vous transmets le dossier d'examen au cas par cas de l'évaluation environnementale.

Ce dossier d'examen au cas par cas de l'évaluation environnementale s'accompagne d'un dossier d'examen au cas par cas de l'évaluation environnementale provenant du groupe DEPESTELE (siège : LE BOCASSE - VALMARTIN 76690 CLERES). Les deux dossiers se complètent et je vous remercie de bien vouloir instruire les deux demandes en parallèle.

Le bureau d'études Auddicé et plus particulièrement Flavie LEMARCHAND, en charge du dossier, reste à votre disposition pour tout renseignement.

Restant dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes sentiments distingués.

**Madame le Maire
Aline BERTOU**

Courrier en copie au bureau d'études Auddicé